



HAL
open science

Plans anciens de Fréjus et d'Antibes

Paul-Albert Février

► **To cite this version:**

Paul-Albert Février. Plans anciens de Fréjus et d'Antibes. Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1959, 17 (2), pp.207-213. <10.3406/galia.1959.2264>. <hal-01924473>

HAL Id: hal-01924473

<https://hal.science/hal-01924473v1>

Submitted on 3 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

DOCUMENTS COMMENTÉS

PLANS ANCIENS DE FRÉJUS ET D'ANTIBES

Les cités de la Basse Provence, et particulièrement les villes de la côte, ont connu depuis un siècle trop de transformations du plan et du paysage urbain pour qu'il soit possible, à la seule lecture de photographies aériennes, de retrouver trace certaine de monuments romains encore inconnus, comme à Vienne ou à Valence. Aussi doit-on recourir aux plans anciens, soit aux cadastres du XIX^e siècle, soit aux plans des villes fortifiées dressés par les ingénieurs du roi. Ces derniers ont donné des relevés très précis, en particulier au XVIII^e siècle.

A Fréjus, le cadastre permet de reconnaître l'orientation et peut-être le tracé du canal qui faisait communiquer le port et la mer ; le cadastre d'Antibes et les plans du Génie donnent l'emplacement du théâtre et de l'amphithéâtre.

I. — *Le port du Forum Julii (Fréjus, Var)*. — Au Sud de la butte de grès sur laquelle s'est installée la cité romaine, s'étend le port (fig. 1). La partie des quais qui s'est conservée permet d'en restituer l'aspect primitif. Si le tracé des quais, au moins vers l'Est et le Sud, est certain, il demeure beaucoup plus difficile d'imaginer à quelle distance se trouvait le port de la mer et comment se faisait la liaison. Dès la fin du siècle dernier, Aubenas a pensé que le quai sud n'était pas battu par la mer et donc que le bassin avait été creusé à l'intérieur

des terres. Il est cependant fortement vraisemblable que les Romains se sont contentés de creuser un étang situé au Sud du plateau sur lequel l'agglomération commençait à se développer. D'autre part, à l'Est du port, tous les historiens de Fréjus avaient déjà constaté l'existence d'un canal, dont le mur qui en limitait le quai sud est bien conservé sur une centaine de mètres au-delà du monument pyramidal appelé « Lanterne d'Auguste ». Mais quel était l'emplacement du quai nord de ce canal ? Quelle était la longueur de ce canal ? S'étendait-il au-delà, vers l'Est, du mur qui subsiste ? Autant de questions demeurées sans solution certaine.

Il est difficile de se servir de la plupart des plans de Fréjus antérieurs au XIX^e siècle, à cause de leur imprécision². Le cadastre (Section F, 3^e feuille), en revanche, montre une intéressante disposition des champs à l'Est du port romain. Au quartier dit du *Cougourdier*, plusieurs champs très allongés (à l'Ouest de la parcelle non cultivée 536 appelée Les Sables) sont orientés N.-O.-S.-E. Semblable orientation se retrouve à quelques centaines de mètres plus au Nord entre les parcelles 495 et 476 (voir, sur la fig. 2, les flèches). La régularité de cette orientation surprend dans un quartier où les parcelles sont de forme

(1) *Carte archéologique de la Gaule romaine*, fasc. II (*Var*), Paris, 1932, p. 3, 4 A.

(2) C'est ce qui rend très fragile l'argument fourni par M. DONNADIEU, *La Pompei de la Provence, Fréjus*, Paris, 1928, p. 56, sur le recul de la mer.

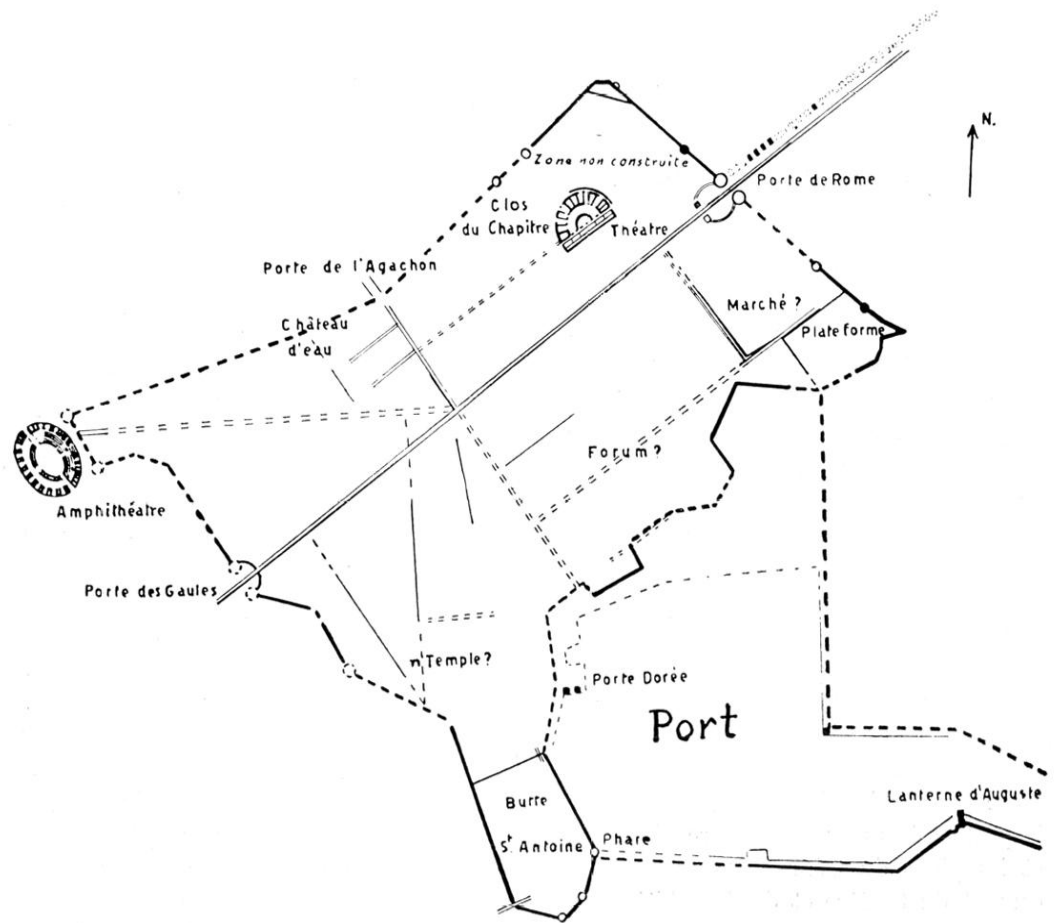


Fig. 1. Fréjus. La ville antique, plan provisoire.

très variée. De plus, les terres situées à l'Ouest de la ligne ainsi déterminée sont très petites et bien mises en culture. Mais à l'Est, un grand espace demeure inculte (Les Sables). N'y aurait-il pas une différence de sols ?

Sur les photographies aériennes³, on constate que les champs ont conservé cette orientation (fig. 3). Surtout, on suit nettement, au milieu d'autres terrains

(3) Soit celles prises par les troupes alliées en 1944 et conservées à l'École Française de Rome, soit celles de l'Inst. Géogr. nat. Dans celles-ci, la ligne sombre est très visible sur la photo prise en 1955 (3544-3466, 110), fig. 2.

dont les contours ont varié (au voisinage de la voie de chemin de fer), une trace plus sombre. Cette ligne et le bord de quelques champs visibles sur le cadastre s'infléchissent vers le Sud, et elle paraît ainsi tendre à se raccorder au quai nord du port, dont le tracé est bien connu. Elle correspond sensiblement aux anciennes limites.

Une semblable disposition des champs et cette opposition des terrains, comment les expliquer autrement qu'en supposant que cette orientation des parcelles coïncide avec l'orientation du quai nord du canal ? Seules des fouilles permettraient

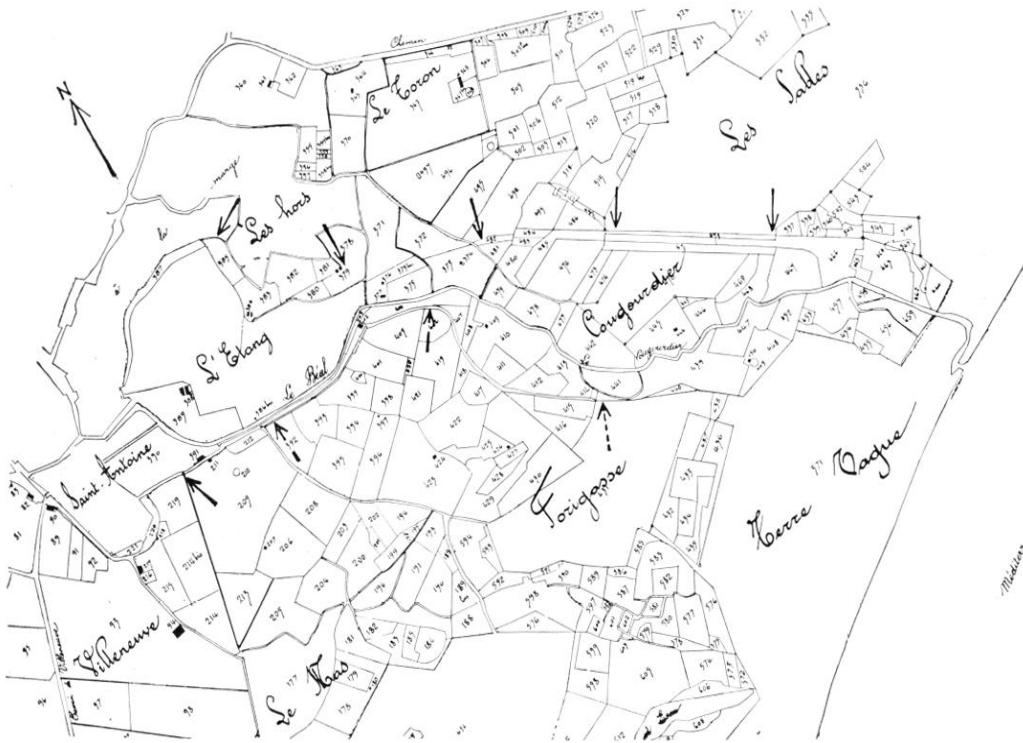


Fig. 2. — Fréjus. Plan cadastral. Les flèches jalonnent les vestiges antiques de la même façon que sur la fig. 3.



Fig. 3. — Fréjus. Vue aérienne. Les flèches indiquent certains points du tracé du port et du canal, comme sur la fig. 2. — En A et B, les citadelles antiques (Cliché I. G. N)

de déterminer avec une plus grande précision l'emplacement exact du quai.

Le départ du quai sud est bien visible, à cause du mur qui le clôt au Sud. Ce mur suit une direction sensiblement Est-Ouest sur une centaine de mètres, puis s'infléchit légèrement vers le Sud. Cette inflexion certaine du quai sud⁴ correspond à celle que l'on doit supposer entre le quai nord du port et le quai supposé du canal, ce qui confirme l'hypothèse du paragraphe précédent. Plus vers l'Est, le mur disparaît et seules quelques traces en subsistent au niveau du sol. Puis, aucune trace certaine. Il y a deux hypothèses vraisemblables. Dans le premier cas, on peut imaginer un canal de largeur uniforme, d'une cinquantaine de mètres : au niveau de la « Lanterne d'Auguste », l'entrée du port mesure 80 mètres ; dans ce cas le quai sud du canal aurait disparu. Dans la précieuse description du port de Fréjus rédigée en 1651⁵, l'ingénieur Blondel parle du canal : il lui donne « seize toises de large et quatre cens de long, pour communication du port avec la mer », ce qui donne 31 mètres de large sur 780 mètres de long. Le canal était alors ruiné et envasé. Mais il me paraît surprenant qu'entre le milieu du xvii^e siècle et nos jours, toute trace d'un quai ait disparu, d'autant plus que le ruisseau qui actuellement traverse le port en longeant le quai sud et serpente à travers la plaine, aurait dû, dans l'hypothèse d'un canal de 50 mètres, en couper le quai sud. On devrait alors supposer que le canal n'était pas bordé d'un quai en pierres, mais creusé dans le sable.

Seconde hypothèse, le quai sud n'au-

(4) Cette inflexion est bien visible sur le plan de 1647 : A. DONNADIEU, *op. cit.*, p. 56, fig. 26.

(5) Paris, Bibl. du Service hist. de la Marine, ms. 983, fol. 26.

rait pas été rectiligne ; il y aurait eu alors entre le port et la mer un petit étang, le port et l'étang étant reliés par un court canal. Peut-être l'actuel chemin qui part de la « Lanterne d'Auguste » et se dirige vers le Sud garde-t-il le souvenir de ce tracé.

Reste une dernière question : où se trouvait le rivage à l'époque romaine ? L'étude du canal ne permet pas de le dire. Le quai nord, certes, tel que nous le voyons, se rapproche jusqu'à près de 200 mètres du rivage. Mais il ne faut pas ignorer que *le port de Fréjus a continué d'être utilisé jusqu'à une date assez récente*, les textes du xvi^e siècle montrant le port fréquenté par les barques de la côte ligure qui venaient s'approvisionner en blé⁶. Malgré l'abandon que le port a connu et l'envasement dont les habitants se plaignent au xvii^e siècle⁷ (et que constate Blondel), le port avait encore en 1774 une profondeur de 24 pieds⁸. Et pourtant, au xvi^e siècle, au moins une partie de la surface jadis en eau près de la ville avait été conquise par des jardins maraîchers. Même si le gros œuvre du port et du canal date de l'époque romaine, il n'est donc pas possible de savoir jusqu'où s'étendait le canal avant le Moyen Age. Il est seulement visible

(6) Sur cette activité du port : *Provence historique*, t. IX, 1959, p. 38-61.

(7) Arch. com. Fréjus, BB 17, fol. 143 v^o, 16 août 1643 : « du cousté du midy y ayant un grand fossé de Barbarie destiné de toute ancienneté au trafic de la ville et à la vidange des caulx croupissantes de l'estang qui maintenant se trouve a demi rempli de méchantes herbes tant a faulte d'etre vidé et netoyé que a faulte aussi de la fréquentation qui solloit estre anciennement par quantité de navire... lequel dict fossé se treuve a présent demi-bouché par l'usurpation des propriétaires voisins. »

(8) *Ibid.*, DD 25, Mémoire Vallon, 20 mars 1774.

qu'au ^{xvi}e siècle, il venait jusqu'à une centaine de mètres de l'actuel rivage.

Quoiqu'il en soit des incertitudes qui subsistent, et dans l'attente de sondages qui viendraient confirmer mon hypothèse, on doit supposer à l'époque romaine une voie d'eau, canal et peut-être bassin assez large, entre le port et la mer.

II. — *L'amphithéâtre d'Antipolis (Antibes, Alpes-Maritimes)*. — Sur le plan cadastral d'Antibes dressé en 1814 (Section E, de la ville), on remarque dans les faubourgs bâtis au ^{xvi}e siècle, près de la rue qui mène à la porte de France, plusieurs limites de parcelles de forme ovale. Elles sont voisines d'un large espace non bâti qui porte le n° 962 (fig. 4). Si l'on a la curiosité de rapprocher ces limites, qui surprennent au milieu de rues et de maisons bâties à angle droit,



Fig. 4. — Antibes. Plan cadastral.

on obtient un ovale ayant 50 mètres de petit axe et 70 mètres de grand axe.

Quelques centaines de mètres plus à l'Ouest, apparaît un bâtiment de forme étrange, dont les murs épousent la forme de segments de cercle concentriques. En restituant par la pensée le reste des demi-cercles, il apparaît que les foyers de l'ovale précédent et le centre des demi-cercles sont sur le même axe. Or ce dernier bâtiment qui porte le n° 1039 du cadastre est bien connu. Il occupe certainement l'emplacement du théâtre d'Antibes, détruit il y a peu d'années. Sur les plans du ^{xviii}e siècle⁹, ce théâtre est bien nettement dessiné, car il avait été recouvert en partie par des bâtiments du Génie et l'historien d'Antibes, J. Arazi, nous en a conservé le dessin (fig. 5, F).

Il convient donc de supposer que l'édifice ovale situé à l'Est du théâtre est l'amphithéâtre. Par ses dimensions réduites, il se rapprocherait de celui de la cité voisine, Cimiez (67 mètres sur 56 mètres). Ce n'est pas seulement sur le cadastre que se voit la trace de cet amphithéâtre. Sur les plans du ^{xviii}e siècle (fig. 5), se voient un jardin et des murs de forme ovale (au point T du plan). Or J. Arazi¹⁰ parle d'un jardin appelé Jardin de Bacon « qui est encore de forme ovale, entouré de murailles à

(9) Versailles, Dépôt gén. des Fortifications, Antibes, Carton I, n° 60, 1753 (plan très détaillé). Paris, Bibl. de l'insp. du Génie, 4° 143, t. I, p. 123 (fig. 5). Nice, Arch. du Génie, Atlas des bâtiments militaires dressé en 1819, copie en 1867-70. Voir dans *Rev. d'études ligures*, t. XXII, 1956 p. 182 et note I. Noter : V. Raymon, dans *Ann. de la soc. scient. et litt. de Cannes*, t. XIII, 1951-54, p. 39-41, sur la ville romaine et son plan.

(10) *Antiquités historiques de la ville d'Antibes*, éd. A.-L. Sardou et Ed. Blanc, dans *Ann. de la soc. des Lettres... des Alpes-Maritimes*, t. VII, 1881, p. 55. Dessin du théâtre, p. 46.

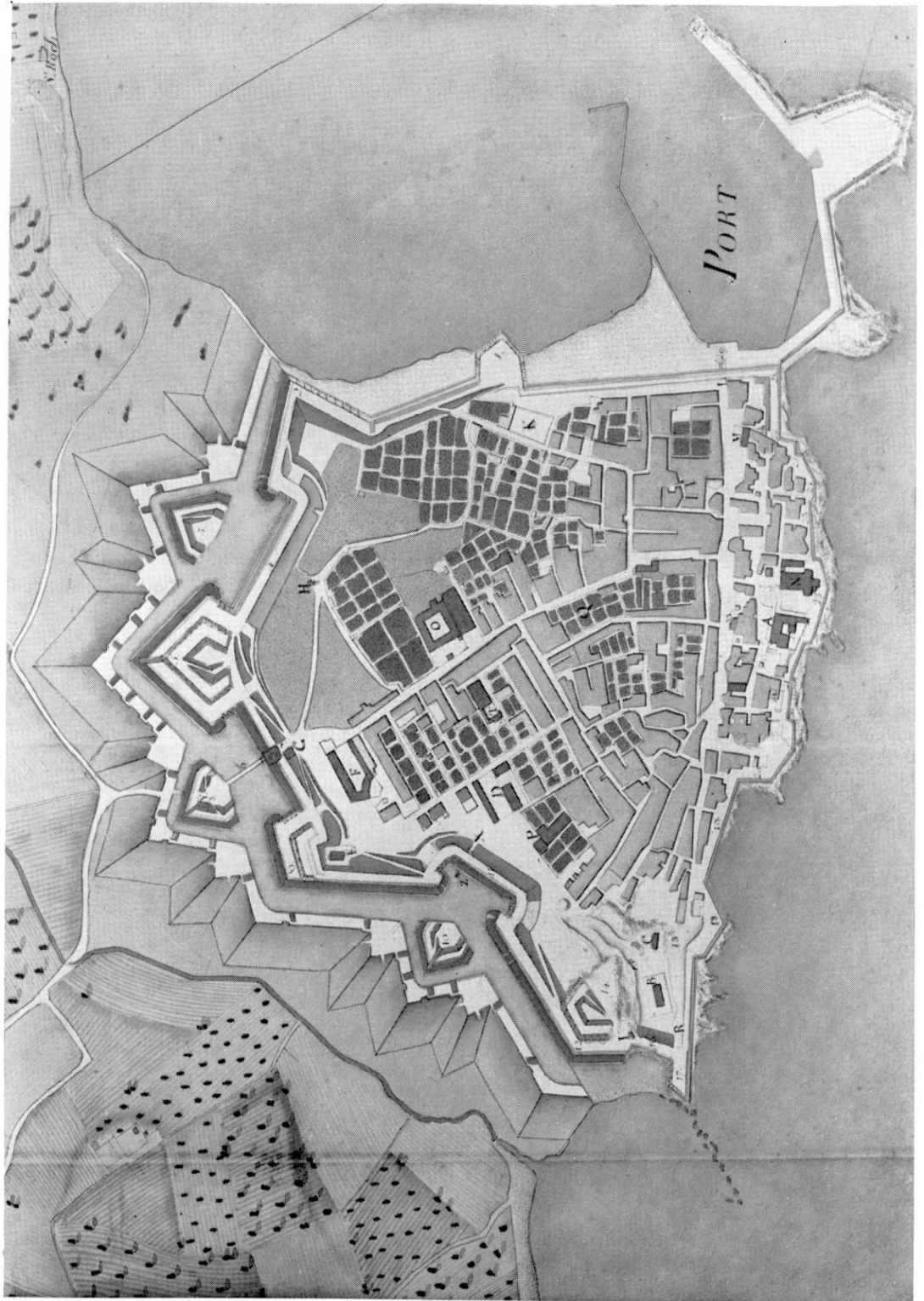


Fig. 5. — Antibes. Plan du XVII^e siècle. En T, l'ovale de l'amphithéâtre. F, Théâtre.

l'antique ». Malgré des recherches dans les cadastres, je n'ai pu trouver trace de ce « jardin de Bacon ». Il est cependant vraisemblable que le jardin d'Arazi est bien celui qui se trouve placé dans les faubourgs du XVI^e siècle, là où je suppose la présence de l'amphithéâtre. En effet, sur aucun plan du XVIII^e siècle, je ne vois d'autre jardin ovale.

Seuls des sondages permettront de vérifier la présence de cet amphithéâtre. Toujours est-il que la lecture des plans anciens permet de préciser la topo-

graphie si mal connue de la ville romaine. Les rues du XVI^e siècle qui avoisinent les deux édifices ont un plan régulier et leur orientation diffère de celle des rues du faubourg situées plus près de la cité médiévale. Peut-être suivent-elles l'orientation de la partie de la ville romaine située hors de l'enceinte du I^{er} siècle, enceinte dont le tracé (fig. 5, à gauche du port) a servi de base aux murailles médiévales.

Paul-Albert FÉVRIER.

FRAGMENTS D'UN CRATÈRE ARRÉTIN A PÉRIGUEUX

Cinq tessons classés dans les réserves du Musée de Périgueux¹ permettent de reconstituer le profil et la panse d'un cratère de type arrétin, signé d'un esclave d'*Aleius*. Le pied creux manque complètement. A sa jonction avec la panse, il avait pour diamètre extérieur 3 cm. 7 et intérieur 1 cm. 3 (fig. 2).

La terre bien cuite est fine et ne peut être rayée à l'ongle. Le vernis, rouge-orange, brillant, est assez bien conservé. La forme, Dragendorf 11, a une panse profonde de 8 centimètres environ et d'un diamètre approximatif de 15 centimètres.

(1) Ce vase est mentionné par P. BARRIÈRE, *Revue des Études anciennes*, XXIV, 1932, La céramique ornée et sigillée de Vésone, p. 182-188 : « un vase d'Arezzo aux trois-quarts conservé, ... Beaux décors de faisans, de femmes drapées debout, de grandes feuilles d'acanthé et de hampes fleuries entrecroisées... ». L'estampille est au fond de la panse. Il ne nous semble pas que l'on puisse lire : CN ATEIVS. — Nous sommes très reconnaissant à M. le Conservateur du Musée de Périgueux des facilités qu'il nous a données pour étudier la céramique des vitrines et des réserves qui sont en voie de classement.

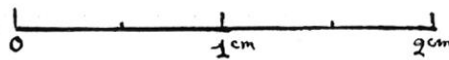


Fig. 1. — L'estampille agrandie (voir fig. 3).

Le décor est composé de petits motifs répétés au-dessus d'une corbeille de feuilles stylisées. Les voici de haut en bas :

ligne de points assez larges, fréquente sur les productions arrétines² (ici les oves manquent) ;

ligne de petites feuilles (souvent employées par *Aleius* et *Bargalthes*, maître A)³ ;

(2) Cf. par exemple : DRAGENDORFF-WATZINGER, *Arretinische Relief-Keramik*, 1948, pl. 1, nos 1, 2, 8, 9, 12 ; pl. 3, n° 110 ; pl. 5, nos 41, 44, 48, etc.

(3) On les trouve aussi chez *Perennius*.